

*Les enjeux sociolinguistique et culturel
de l'identité en Algérie.*

Dr. MARIF Miloud, Université Dr. TAHAR Moulay de SAIDA, Algerie.

Pr. TAIBI Ahmed, Université Dr. TAHAR Moulay de SAIDA, Algerie.

Résumé

Cet article a pour objectif de mettre en exergue l'importance de l'identité. Cependant qu'un concept qui a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, du fait qu'il soit un terme abstrait et dépourvu par la même occasion de sens bien déterminé. Du point de vue relationnel avec la langue et la société, nul n'ose contester son attachement aux facteurs linguistique et culturel vu sa complexité du point de vue des représentations linguistique et sociale chez l'individu et chez la société.

La relation de l'identité avec la langue et la société a fait que ces deux facteurs occupent une importance capitale, notamment lorsqu'il s'agit de vouloir déterminer le concept « Identité » ; chose qui a facilité son assimilation vu sa difficulté, et faire d'elle un critère de consensus des affaires d'un pays comme l'Algérie, dans lequel un tel concept a connu tant d'opinions divergentes conditionnées dans leurs majorités par des systèmes tantôt linguistique et tantôt régionaux ou tribaux.

Mots clés: Identité- Langue- Culture- Social- Terme- Linguistique.

ملخص

يهدف هذا المقال إلى تبيان أهمية الهوية كقضية جلبت اهتمام الدارستن، نظراً لكونها كلمة مجردة من أي معنى محدود المعالم. أما من حيث الجانب العلانقي بقضايا اللغة والمجتمع، فلا يجرأ أحد إنكار ارتباطها الوثيق بالعامل اللساني والعامل الثقافي، نظراً لما تتصف به من تعقيد في مجال التمثلات اللغوية والاجتماعية لدى الفرد والمجتمع.

إن علاقة الهوية الوثيق بالثقافة واللغة، جعل هذين العاملين يحتلان أهمية قصوى في تحديد معنى هذا المصطلح (الهوية)، فيسهل من استيعابها كونها في غاية الصعوبة ويجعل منها مقياساً في الإلمام بقضايا بلد كالجزائر الذي لطالما أوجت فيه هذه الكلمة برؤى مختلفة حكمتها أنساق لغوية في بعض المرات، واحتكم فيها المعرفون لمصطلح الهوية لعاملي الجهوية والعصبية القبلية في مرات أخرى.

الكلمات المفتاحية: الهوية- اللغة- الثقافة- اجتماعي- مصطلح- لساني.

Diverses opinions furent émises à maintes reprises et occasions concernant le rapport qui relie les langues dans leur richesse linguistique d'une part, et l'identité personnelle de l'algérien d'autre part. En tout cas, il demeure que la langue s'est toujours approprié une place très importante dans les rapports socio-culturels se rapportant au vécu de la société algérienne connue notamment par sa diversité en ces domaines. Quant à l'identité, elle a été perpétuellement sujette à de différents débats convergents dans certains cas et divergents dans d'autres cas, notamment lorsque ces discussions ont été soumises au critère de la langue ou plutôt devrions-nous dire aux critères des langues en Algérie. Cet objet de recherche interpelle en nous d'emblée, une interrogation axée sur la difficulté linguistique à vouloir apporter une définition convaincante censée découler d'une analyse complète de l'identité en Algérie. Alors, qu'en-il ?

L'identité est devenue, en quelques décennies, un concept majeur des sciences humaines et la production éditoriale écrasante se rapportant à ce thème fait l'unanimité, mais que cache justement cette envolée vertigineuse et pourquoi un tel engouement pour ce concept qui est resté dans l'histoire sémantique un mot abstrait ? La réponse paraît simple à première vue, car il suffit de prononcer le mot « identité » et on sera stupéfait par les diverses constatations auxquelles il renvoie et aux différents domaines qu'il interpelle notamment ceux de la recherche linguistique et sociologique d'où l'intérêt que nous portons au sujet.

À vrai dire, l'identité est un phénomène complexe, car il représente la particularité de s'articuler autour de notions opposées ; il est en effet à la fois individuelle, parce qu'elle renvoie à la personne en premier temps, et sociale dans le cas où elle dépend des appartenances du sujet en second temps : de son statut, de ses rôles, ...etc. L'identité dans sa dimension individuelle renvoie à l'ensemble des expériences et des cognitions relatives à soi-même et se traduit par un sentiment d'unicité et de continuité de la personne. Elle permet au sujet de se différencier des autres et d'être singulier. D'une manière plus générale, les réflexions sur l'identité individuelle s'ancrent autour de l'étude de la notion de soi (image de soi, construction de soi, contrôle de soi, ...etc.). Le soi correspond à un ensemble de caractéristiques (traits personnels, rôles,

valeurs, statuts) que la personne s'attribue elle-même et qui lui permettent de se reconnaître et s'autoévaluer positivement. C'est pourquoi, comme l'écrit Héléne Chauchat : « Dans les recherches sur l'identité, deux perspectives peuvent être mises en évidence : celles qui, centrées sur la dimension psychologique du phénomène identitaire, tentent de rendre compte des processus individuels mis en jeu ; et celles qui, centrées sur ses caractéristiques collectives, s'intéressent aux effets des placements des individus dans la matrice sociale et culturelle. »⁽¹⁾

Quant à l'identité dans sa dimension sociale, elle fait référence aux statuts de l'individu, mais également à ses appartenances groupales. Contrairement à l'identité individuelle qui permet de se distinguer des autres, l'identité sociale permet d'être insérée dans un groupe en partageant des caractéristiques communes avec d'autres personnes. Elle permet de définir socialement l'individu et de le situer dans la société en fonction de ses appartenances, lesquelles sont rarement neutres. Donc l'identité sociale renvoie au fait que l'individu se perçoit comme semblable aux autres de même appartenance (le « nous ») mais aussi à une différence, à une spécificité de ce nous par rapport aux membres d'autres groupes ou catégories (le « eux »). Plus il y aura identification à un groupe, plus il y aura différenciation de ce groupe avec d'autres groupes (J.-C. Deschamps et T. Devos, 1999)⁽²⁾

Ainsi, l'identité sociale permet à l'individu de se repérer dans le système et d'être lui-même repéré socialement. A. Mucchielli la définit comme « l'ensemble des critères qui permettent une définition sociale de l'individu ou du groupe, c'est-à-dire qui permettent de le situer dans la société. »⁽³⁾ Chaque individu est défini par les différents rôles qu'il doit remplir au sein des groupes auxquels il appartient. La notion d'identité est donc profondément liée à la structure sociale parce qu'elle se caractérise par l'ensemble des appartenances de l'individu dans le système social. De son côté, l'individu ayant besoin d'une identité sociale positive, il lui faut se sentir valorisé dans le groupe. Dans le cas contraire, il met en place des stratégies pour faire en sorte que son identité sociale soit de nouveau satisfaisante ; chose qui n'est pas toujours accessible.

En domaine linguistique, on appelle «sens d'identité l'emploi prédicatif du verbe être exprimant l'identité de deux unités, comme dans : « Cet enfant est Pierre », ou « enfant et Pierre » sont « identifiés », par opposition aux sens d'appartenance et d'inclusion.»⁽⁴⁾ En faisant allusion à l'identité linguistique, Marie-Louise Moreau écrit : « La notion d'identité linguistique est liée de prime abord à celle de communauté linguistique. Comme cette dernière, elle est fluide, dans sens qu'elle change selon le discours dans lequel le locuteur est engagé. En termes ethnographiques, l'identité sociolinguistique est d'un locuteur associée à son appartenance sociale, notamment sa classe socioéconomique.»⁽⁵⁾

Bien que les définitions soient un moyen de très utile pour la compréhension de l'identité, il n'en demeure pas moins que ce terme se caractérise par sa fluidité, sa polysémie et la richesse des connaissances qu'on peut lui attribuer et qui restent particulièrement difficile à lui circonscrire d'emblée. Mais cette difficulté n'est pas purement linguistique car pour définir et analyser l'identité, nous devons prendre position à propos de certains détails problématiques comme à titre d'exemples ; s'engager dans des débats d'ordres idéologique, politique voire même politicienne. Dès lors, il nous semble vains d'isoler dans l'identité tout ce qui relève du domaine politique, bien au contraire les phénomènes identitaires relèvent purement et sont de nature intrinsèquement politique.

De nos jours, on est forcé de constater que tout discours politique sur la construction ou la quête d'une identité collective en Algérie ; dite souvent nationale dans un souci patriotique, passe nécessairement par la prise en considération des enjeux linguistique et culturels qui sont liés à la fois à la question identitaire.

À partir d'un tel constat, personne n'est en mesure de nier donc le fait que la langue peut être mobilisée par la politique ou par l'idéologie: «Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être fréquemment politisé, surtout lorsque la langue définit l'unité d'un groupe social»⁽⁶⁾ comme l'affirme très justement Mufwene Salikoko. En effet, cette position politique s'oppose à celle qui minimise le rôle de l'intervention du facteur politique en mettant

en valeur les mécanismes et les rapports mutuels qui régissent cet univers réputé pour être clos. En outre, le lien entre langage et affirmation identitaire est très fort pour les citoyens: «Le concept d'identité peut se définir comme une dialectique entre la vérité dont est porteur un sujet, et qui définit sa place dans les espaces de communication dans lesquels il s'inscrit et la dimension politique qui le fonde par la médiation de ses appartenances et des liens sociaux dont il est porteur.»⁽⁷⁾

Dans cette perspective, la langue peut servir autant que noyau permanent et le garant de cette identité nationale, surtout dans ce genre de circonstances mouvantes caractérisant notre société algérienne. À ce propos, le linguiste français Antoine Meillet souligne le caractère social de la langue en écrivant : «le langage est éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition qu'a proposée E. Durkheim ; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à lui.»⁽⁸⁾ Ceci renforce l'idée qui prétend qu'une langue ne peut pas être donc appréhensible indépendamment du patrimoine culturel, idéologique ou esthétique qu'elle véhicule d'une manière ou d'une autre. Par contre, « Une langue ne sert pas à communiquer, elle sert à être.»⁽⁹⁾ Cette réflexion de Jacques Berque exprime clairement le lien profond de la langue à l'identité.

Les propos cités ci-dessous illustrent en toute limpidité les conduites de l'être humain lorsqu'il essaie de défendre ou protéger d'une façon vulnérable sa propre langue non seulement comme un moyen de communication, mais aussi comme un gage de son identité et de son appartenance à un groupe. Ainsi, le discours sur l'identité nationale suscitait un débat acharnant et sans fin, mais parfois des combats mortels, car toute communauté tient farouchement à afficher sa propre identité qui symbolise et affirme son existence dans ce monde. C'est la raison pour laquelle l'identité a toujours été associée aux traits définitoires multiples qui font la différence entre le même et l'autre. En outre, la différence et l'altérité sont donc deux principes fondamentaux de la dynamique identitaire et culturelle.

Habituellement, nous appelons «étranger» celui qui ne partage pas notre langue ; celle dans laquelle nous communiquons et qui nous donne droit

de cité parmi les autres. Autrement dit, l'outil linguistique sert de moyen de circonscrire un cadre géographique et une appartenance sociale. Par ailleurs, c'est toujours elle (la langue) qui peut être aussi à l'origine de l'exclusion et du rejet par ceux qui ne s'y connaissent pas. La citation suivante en est la parfaite illustration: «les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition par lesquels Durkheim définit le fait social apparaissent donc dans le langage avec la dernière évidence.»⁽¹⁰⁾

Les précédentes interrogations sur l'identité qui refont souvent surface à chaque fois que la relation de l'identité à l'aspect sociolinguistique est sujette de débat, sont associées directement à la question de la culture. Dans ce contexte bien précis, jaillissent des crises qui prennent par la suite une forme de revendications identitaires. En effet, on est face à des conflits d'ordre culturel qui leurs sont associés. Cité par Marie-Louise Moreau, Louis-Jean Calvet met en exergue ce point en écrivant: «Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être politisé, surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social.»⁽¹¹⁾ De ce fait, le terme d'identité culturelle doit être compris comme une démonstration vivante du même et de l'autre. En d'autres termes, une sorte de dialectique dynamique qui favorise l'ouverture à l'autre et encourage en même temps le retour à soi ; un retour à sa propre culture. Mais l'ignorance ou l'exclusion de l'un de ces pôles conduit à l'enfermement et au repli sur les origines ethniques ou bien elle mène à la disparition des origines et l'errance identitaire et culturelle.

Dans cette perspective, l'identité doit coexister avec l'altérité engendrée par des facteurs externes et victime de circonstances qu'elle ne peut contrôler, comme c'est indiqué par M.C. Zine lorsqu'il indique : « L'identité ne fait donc que s'exclure en ignorant sa propre altérité dans le regard de l'autre. D'où la nécessité de promouvoir une perception moins conflictuelle pour s'adonner à une relation communicationnelle susceptible de briser les sentiments de rejet et de défiance. L'altérité n'est ailleurs que dans l'identité.»⁽¹²⁾

À titre d'exemple, prenons le propos de Fatma Oussedik dans lequel elle fait allusion au thème de l'identité au niveau de la capitale de l'Algérie : «S'agissant d'identité à Alger, nous posons donc qu'il existe une logique de l'espace dans la définition de l'identité ; plus précisément notre hypothèse est

qu'il existe des relations dialectiques entre les normes, les rites, les pratiques et le territoire. C'est à partir de ce territoire, à la fois concret et symbolique, que le sujet part à la conquête de son identité individuelle. Mais il ne s'agit que d'une couche de son être. Les concepts opératoires de l'identité renvoient donc à des notions telles que l'appartenance à, la délimitation de soi, la représentation de soi, l'expression de soi et la production. Ces éléments de méthode ne prennent de sens, insistons-nous, que lorsqu'ils investissent une réalité. Ma proposition centrale est que la réalité identitaire des algéroises, si elle prend sa source dans ses relations à l'autre, se donne à voir dans le vécu de leur rapport à Alger.»⁽¹³⁾

Cependant, si les concepts d'identité culturelle et de culture ont en grande partie un destin lié, elles ne peuvent être confondues purement et d'une façon simpliste. À la limite, la culture peut aller sans conscience identitaire, tandis que les stratégies identitaires peuvent manipuler et même modifier une culture, parce que cette dernière relève en grande partie de processus dits inconscients. À vrai dire, l'identité renvoie en grande partie une norme d'appartenance forcément consciente. De nos jours, l'exploration de ce concept pour des fins politiques, en faisant appel à l'affect est très fréquente dans nos sociétés modernes qui se caractérisent par une diversité extrême appelée multiculturalisme.

Dans ces conditions, la question d'appartenance ethnique se trouve souvent confondue avec celle de la religion qui reste toutefois l'un des facteurs identitaires de rôle primordial. Ces enjeux politiques de l'identité ethnique nous mettent devant un flou et une confusion frappants: l'identité culturelle se réfère dans certaines situations à la culture du groupe ethnique, mais dans d'autres contextes et pour d'autres considérations, cette même identité culturelle fait référence à la culture de la nation, au point d'avoir une influence considérable sur la civilisation d'une communauté. Dans ce contexte, J. C. Corbeil ⁽¹⁴⁾ s'inspirant de l'analyse de Toffler, distingue trois types de civilisations à travers lesquelles le paysage linguistique connaît des métamorphoses extraordinaires:

a) Dans les civilisations *agricoles*, l'économie est de subsistance et la

production correspond aux besoins élémentaires. Les populations sont généralement dispersées sur le territoire, la communication est orale, immédiate. On assiste dans ces civilisations, à une grande variation linguistique.

b) Dans les civilisations *industrielles*, qui ont pour base la production de biens de consommation, apparaît la notion de marché et de distribution. La population se concentre dans des centres urbains. Cette civilisation fondée sur l'application des connaissances théoriques, exige une culture technico-scientifique, d'où la généralisation de l'enseignement et des communications. Ces modifications rendent nécessaire la constitution d'une langue standard, qui s'élabore sur la base d'une description linguistique, d'une codification, d'une normalisation des terminologies. Ainsi réduit-on la variation linguistique et promeut-on un usage unique de la langue.

c) Dans les civilisations *post-industrielles*, les moyens électroniques bouleversent les modes de vie et de travail. La communication est rapide grâce aux satellites, à l'informatique. Cette évolution s'accompagne d'une réduction du nombre de langues utilisées pour véhiculer les connaissances nouvelles. L'usage d'une langue internationale s'impose. Dans le même temps, on note une grande tolérance vis-à-vis des variations linguistiques, dans la mesure où l'usage légitime national est établi.

En procédant via une lecture de l'histoire de l'évolution linguistique depuis l'indépendance de l'Algérie, nous constatons que les modifications qu'a connu le paysage linguistique s'inscrit dans cette optique diachronique. Un constat saute aux yeux qui consiste à remarquer qu'à chaque stade du développement économique d'une nation, correspondent donc des changements sociolinguistiques.

Énumérer les fondements de l'identité nationale ou les références identitaires est un travail vain : l'identité n'est pas figée ; il ne s'agit pas d'une étiquette ou une entité stable à coller sur une communauté, mais plutôt un processus de construction et d'identification évolutif qui tient compte des mutations socioculturelles, politiques et économiques. L'identité est comme l'affirme Claude Dubar est un produit de la société: «or l'identité humaine n'est pas donnée, une fois pour toute, à la naissance elle se construit dans

l'enfance et désormais doit se construire tout le long de la vie. L'individu ne le construit jamais seul, elle dépend autant des jugements d'autrui que ses propres orientations et définitions de soi. L'identité est un produit des socialisations successives.»⁽¹⁵⁾

Pour Erik Erikson, l'identité est en premier lieu la grande affaire de l'adolescence: «La formation de l'identité commence là où cesse l'utilité de l'identification. Elle surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle des identifications de l'enfance ainsi que de leur absorption dans une nouvelle configuration qui, à son tour, dépend du processus grâce auquel une société (souvent par l'intermédiaire de sous-sociétés) identifie le jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un qui avait à devenir ce qu'il est.»⁽¹⁶⁾

Quant à l'identité personnelle, elle se situe à l'intersection de soi et du contexte. C'est l'ensemble des buts, des valeurs et des croyances que l'individu donne à voir (par exemple, ses projets professionnels, les mots qu'il utilise, etc.) ainsi que de tout ce qui constitue sa particularité individuelle par rapport aux autres. Erikson explique ce processus par cela: «Le sentiment conscient d'avoir une identité personnelle repose sur deux observations simultanées: la perception de la similitude-avec-soi-même et de sa propre continuité existentielle dans le temps et dans l'espace [c'est-à-dire : son ipséité] et la perception du fait que les autres reconnaissent cette similitude et cette continuité.»⁽¹⁷⁾

Ce qui vient d'être émis supra nous ramène au phénomène de l'identification dont Erikson fait allusion en disant: «La formation de l'identité commence là où cesse l'utilité de l'identification. Elle surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle des identifications de l'enfance ainsi que de l'absorption dans une nouvelle configuration qui, à son tour, dépend du processus grâce auquel une société identifie un jeune individu et le reconnaissant comme quelqu'un à devenir ce qu'il est, étant ce qu'il est, est considéré comme accepté.»⁽¹⁸⁾ L'identité est donc conçue comme un système – dont les composantes cognitives et émotionnelles sont en interactions réciproques – enraciné dans un contexte changeant avec lequel il est en transactions continues. L'identité se façonne dans ces transactions. Elle connaît des états de stabilité, des perturbations temporaires, et l'émergence de nouvelles stabili-

tés, tout cela s'expliquant par des processus d'auto-organisation du système total. Henri Boyer considère que: «S'il y a coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante (...) et une langue dominée (...). Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme.»⁽¹⁹⁾

Dans la plupart des cas, la thèse de Claude Dubar a été exploitée à tort d'une manière consciente pour contrecarrer la conception archaïque de l'identité nationale. À ce point, une distinction méthodologique s'impose pour dissiper ce flou ; il est vrai qu'à travers le temps, le substrat ou l'essence socio-culturelle peut subir des modifications, que la langue évolue, que la pureté de la race peut être affectée et que le territoire changera suite à des événements tantôt politique et tantôt économique. Bien plus, ces références identitaires ne peuvent selon le contexte, se croiser ou se superposer. Alors que sur le plan synchronique, rien n'empêche de reconnaître ces facteurs comme étant donné de l'histoire de ce pays.

Suite à tout cela, nous sommes en mesure d'appréhender l'identité sous l'angle des processus d'identification et d'interaction mutuelle permettant la construction d'une identité collective au moyen de quelques facteurs qui reposent sur des jugements subjectifs la plupart du temps et présentés comme valeurs intériorisées chez les individus. Pour comprendre la question des langues telle qu'elle se présente en Algérie, il est important de bien expliquer les enjeux politiques, culturels, et sociaux qui y sont liés. Ces enjeux débordent largement ce qui est entendu par le terme de «politique» linguistique. Les langues sont l'expression d'une culture, d'une identité, d'une histoire. La politique linguistique a parfois un impact positif sur la constitution d'une identité nationale. Pour le cas de l'arabisation en Algérie, la politique a voulu donner à la langue arabe classique une présence dans le milieu social qu'elle n'avait pas du fait de la colonisation, mais comme le signale Gilbert Grandguillaume, cette volonté s'est confrontée à des résistances: «La résistance des langues parlées et le maintien du français face à l'arabisation révèle bien des limites de l'intervention de l'état par le biais d'une planification linguistique.»⁽²⁰⁾ Il est indéniable que le poids de ces différents variables dans la constitution des identités sociales et des identités linguistiques, et en corrélation, la capacité

pour les publics de procéder à des catégorisations exactes, différent d'une communauté à l'autre et d'une langue à une autre.

Par ailleurs, l'examen de la situation linguistique algérienne fait paraître la coprésence de trois langues qui sont : l'arabe avec ses deux variétés (l'arabe standard dit classique et l'arabe dialectal ou vernaculaire), le berbère appelé amazigh réputé par ses usages à plusieurs dialectes (Chaouia, targui, kabyle, mozabite). Ces variétés du tamazigh sont suffisamment distinctes les unes des autres. Enfin, le français ; la langue étrangère la plus répandue en Algérie introduite par la colonisation française et restée comme legs que la population algérienne a hérité suite à une présence coloniale française dans ce pays pendant une durée de cent trente-deux ans. Notons par la même occasion que la distribution de ces langues et dialectes est aussi géographique, mais parfois fonctionnelle. Cette situation, cependant, est beaucoup plus complexe que la triade ci-dessus ne laisse entrevoir : l'arabe dialectal comme le tamazigh s'atomise en d'innombrables variétés dialectales régionales qui forment quasiment une continuation, tandis que le français est toujours présent.

Parmi les érudits qui ont contribué à l'explication de cette situation, Taleb Ibrahimī résume les raisons de cette complexité dans le dire suivant: «Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie, c'est la complexité de cette situation ; situation complexe par l'existence de plusieurs langues ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques, par l'inefficacité des schémas classiques qui peuvent embrasser une réalité fluctuante, traversée par des conflits larvés et latents.»⁽²¹⁾ Suite à cette situation qualifiée par complexe, la politique mise en œuvre en Algérie était souvent critiquée par sa valorisation excessive de la langue arabe, entant que seule langue reconnue officiellement dans la constitution de l'état, au détriment du tamazigh et l'arabe dialectal.

En grosso modo, ce discours uni linguistique visant à construire une unité dite «nation algérienne» dont la langue est le garant niait la réalité caractérisée par une pluralité qui se traduit par la diversité linguistique et culturelle dotée d'un aspect conflictuel. Dans ce contexte de «guerre froide» entre arabophones et francophones, trois sphères sont nées, et chacune d'elles reven-

dique la légitimité dans une Algérie multilingue: «Le multilinguisme en Algérie, s'organise autour de trois sphères langagières : La sphère arabophone, la sphère berbérophone et la sphère francophone.»⁽²²⁾

Ajoutons à tout cela que l'idéologie nationale algérienne voyait dans la diversité linguistique et culturelle une menace pour l'unité et l'identité nationales, d'autant plus que le processus d'arabisation n'est qu'une politique qui incarnait subitement cette idéologie définie par un parti politique singulier (le Front de libération nationale) qui fut instauré et imposé comme unique voix du gouvernement et du peuple algérien le lendemain de l'indépendance de l'Algérie en mille neuf cent soixante-deux (1962). À ce propos, la prise en charge institutionnelle de la diversité linguistique surtout du tamazight peut favoriser chez les berbérophones l'intégration et l'insertion, ainsi que l'accroît du sentiment d'appartenance à cette nation algérienne plurielle.

La reconnaissance de la référence à la berbérité qui constitue avec l'arabité et l'islamité les trois dimensions de l'identité nationale algérienne est loin d'être considérée comme une menace pour l'algérianité. Au contraire, bannir ce sentiment de négligence et d'exclusion en assignant au tamazight le statut revendiqué par les tenants de la question berbère peut contribuer efficacement à la construction de la véritable identité collective. Kamal Amghar cite le passage de l'historien Gilbert Meynier qui illustre cette idée dans un brillant article consacré à la «Problématique historique de la Nation algérienne: «Ce qui est spécifique, chez les Algériens, ce n'est pas l'arabisme ou l'islamité, ce n'est même pas l'identité culturelle proclamée définir la spécificité algérienne(...) C'est un vécu et une histoire spécifiques, comprenant, certes, l'identité culturelle, mais ne se réduisant pas à elle, et la remodelant d'ailleurs à chaque instant. Il ne peut y avoir d'acception à identité que dans une conception dynamique. Et, pour tout dire, il n'existe pas d'identité au sens statique du terme. Il n'existe que des identifications –élastiques, provisoires, sans cesse changeantes. Sans quoi il n'y aurait pas d'Histoire.»⁽²³⁾ La concrétisation d'une telle réalité peut aussi nécessiter des efforts considérables qu'il faudra déployer de la part des spécialistes de cette langue réputée pour être ancienne, et dont le but final consiste à normaliser ses variétés multiples. Foad Laroussi met le doigt sur le problème linguistique berbère en

disant: «Près d'un demi-siècle après l'indépendance, le résultat ; l'Algérie est vraiment loin d'avoir résolu la question lancinante de son identité.»⁽²⁴⁾

Selon G. Vinsonneau, l'identité se réalise par la médiation de processus dialectiques (faits de l'intégration de contraires) où les similitudes s'articulent avec les différences, pour relier le passé, le présent et l'avenir ; ce que chacun est réellement (identité de fait) ce qu'il voudrait être (identité revendiquée) et ce qu'il est tenu d'être (identité assignée ou prescrite). Une telle formation est puissamment ancrée dans la réalité concrète ; elle répond notamment à la dynamique des conflits sociaux, c'est pourquoi l'identité des individus est parfois analysée en termes d'«identité-appartenance.»⁽²⁵⁾ Ceci étant dit, il est tout à fait claire que l'identité entant que concept demeure jusqu'à maintenant, un sujet de débat politico-linguistique d'une pertinence extrême capable d'instaurer, sinon de proposer et d'offrir un modèle de culture appropriée et bien déterminée à une nation comme l'Algérie.

Bibliographie:

- (1) Hélène Chauchat, S. Busquets Identité européenne, « Crise sociale et crise identitaire chez des étudiants français en 1994 », in H. Chauchat, A. Duran-Delvigne (1999), « De l'identité du sujet au lien social », Paris, PUF, p.212.
- (2) Jean-Claude Deschamps et Thierry Devos, « Les relations entre identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier », in J.-C. Deschamps, J.- F. Morales, D. Paez, S. Worchel (1999), « L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes », Grenoble, Presses Universitaires Grenoble, p.151.
- (3) Alex Mucchielli, « L'identité », Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p.127.
- (4) Jean Dubois et Autres, « Dictionnaire linguistique », Ed. Larousse, Paris, 2002, p.238.
- (5) Marie-Louise Moreau, « Sociolinguistique, Concepts de base », Ed. Pierre Mardaga, Liège, Belgique, 1997, pp.160, 161.
- (6) Mufwene Salikoko, « Identité », in M. L. Moreau (éd), « Sociolinguistique : concepts de base », Pierre Mardaga, Liège, Belgique, 1997, P.160.
- (7) Bernard Lamizet, « Y a-t-il un « Parler Jeune » ? Cahier de sociolinguistique, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p.77.
- (8) Louis-Jean Calvet, « La sociolinguistique », Ed. PUF, France, 1993, p.5.
- (9) Jacques Berque, « Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb », in les langues

de la méditerranée, n°1, Harmattan, Paris, 1977.

(10) Antoine Meillet, « Comment les mots changent de sens », publié dans « L'année sociologique » et repris dans « Linguistique historique et linguistique générale », Paris, p.230.

(11) Louis-Jean Calvet, « La guerre des langues et les politiques », Ed. Payot, Paris, 1987, in « Sociolinguistique, Concepts de base » de M.L. Moreau, p.161.

(12) M. C. ZINE, « Identités et altérités ; réflexions sur l'identité au pluriel », Ed. El-Ikhtilef, Alger, 2002, pp. 11, 12.

(13) Fatma Oussedik, « Le lieu l'appartenance et le moi », LES IDENTITÉS PLURIELLES 4ème rencontre euro-algérienne des écrivains, Rencontre euro-algérienne des écrivains organisée les 25 et 26 Janvier 2012 à Alger par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, et les services culturels des Etats membres de l'UE, p.18.

(14) Jean-Claude Corbeil, « Une introduction à la sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde », Ed. Archives contemporaines, 2013, pp.132, 133.

(15) Claude Dubar, « La socialisation », Ed. Armand Colin, Paris, p.15.

(16) Erik Erikson, Adolescence et crise. La quête de l'identité, Ed. Flammarion, Paris, (1972/1978), p.167.

(17) Idem, p.49.

(18) Idem, p.167.

(19) Henri Boyer, « Eléments de sociolinguistique. Langue, communication et société », Ed. Dunod, Paris, 1991, p.93.

(20) Grandguillaume, Gilbert, « L'interpénétration des cultures dans le Bassin occidental de la Méditerranée, Actes du Colloque de l'Association Mémoire de la Méditerranée, Sorbonne, 14 novembre 2001 », Paris, Editions Mémoire de la Méditerranée, 2003, p.105.

(21) Taleb Ibrahimy Khaoula, « Les algériens et leur langue : Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne », Ed. El-Hikma, Alger, 1997, p.22.

(22) Idem, « L'Algérie : Langues, cultures et identité, dans L'Algérie : histoire, société et culture », Alger, Ed. Casbah, 2000, p.63

(23) Kamel Amghar, Publié dans le journal « La Tribune » le 31 octobre 2012.

(24) Foad Laroussi, « Plurilinguisme et identités au Maghreb », Presses Universitaires de Rouen, 1997, p.7.

(25) Geneviève Vinsonneau, « Culture et comportement », Ed. Arman Colin, Paris, 1997, p.179.

